

 <p>FRAAP 2011 Fonds Régional pour l'Amélioration de l'Accueil du Public dans les forêts domaniales d'Île-de-France</p>	<p>OFFICE NATIONAL DES FORÊTS</p> <p>Direction territoriale Île-de-France / Nord-Ouest</p>	<p>TRAVERSÉES DE ROUTES</p> <p><i>Sécurisation du passage sous la déviation de la RN6</i></p>
<p>Agence de Fontainebleau Fiche n° 5 - 3</p> <p>RÉALISATION : 2011 / 2012</p>	<p>Forêt domaniale de Sénart</p>	<p>TERRITOIRE COMMUNAL : MONTGERON (91)</p>

Intitulé de l'opération

**Sécurisation du passage de la route de Chalandrey sous la déviation de la RN6
(accès au carrefour de Montgeron)**

Objectifs recherchés

Ce projet a été présenté dans le cadre du comité de pilotage de la Charte Forestière de Territoire.

Le carrefour de Montgeron, en forêt de Sénart, constitue une aire d'accueil en cœur de forêt... mais accessible aux véhicules automobiles puisque disposant de places de stationnement.

L'accès public au carrefour de Montgeron passe obligatoirement par un court tunnel sous la déviation de la RN6 à Montgeron : dans cet étroit passage (4.70 m de largeur), piétons, cyclistes et automobiles sont amenés à se croiser ou se dépasser... non sans danger !

Intérêt de l'opération



Il est proposé d'isoler, sous le tunnel, un couloir d'1.50 m de large (avec amorces en-deçà et au-delà). Réservé aux piétons, cyclistes (et éventuellement cavaliers), ce couloir les préserverait des voitures : la séparation des circulations étant matérialisée par une glissière / garde-corps de type TERTU (photo du bas).

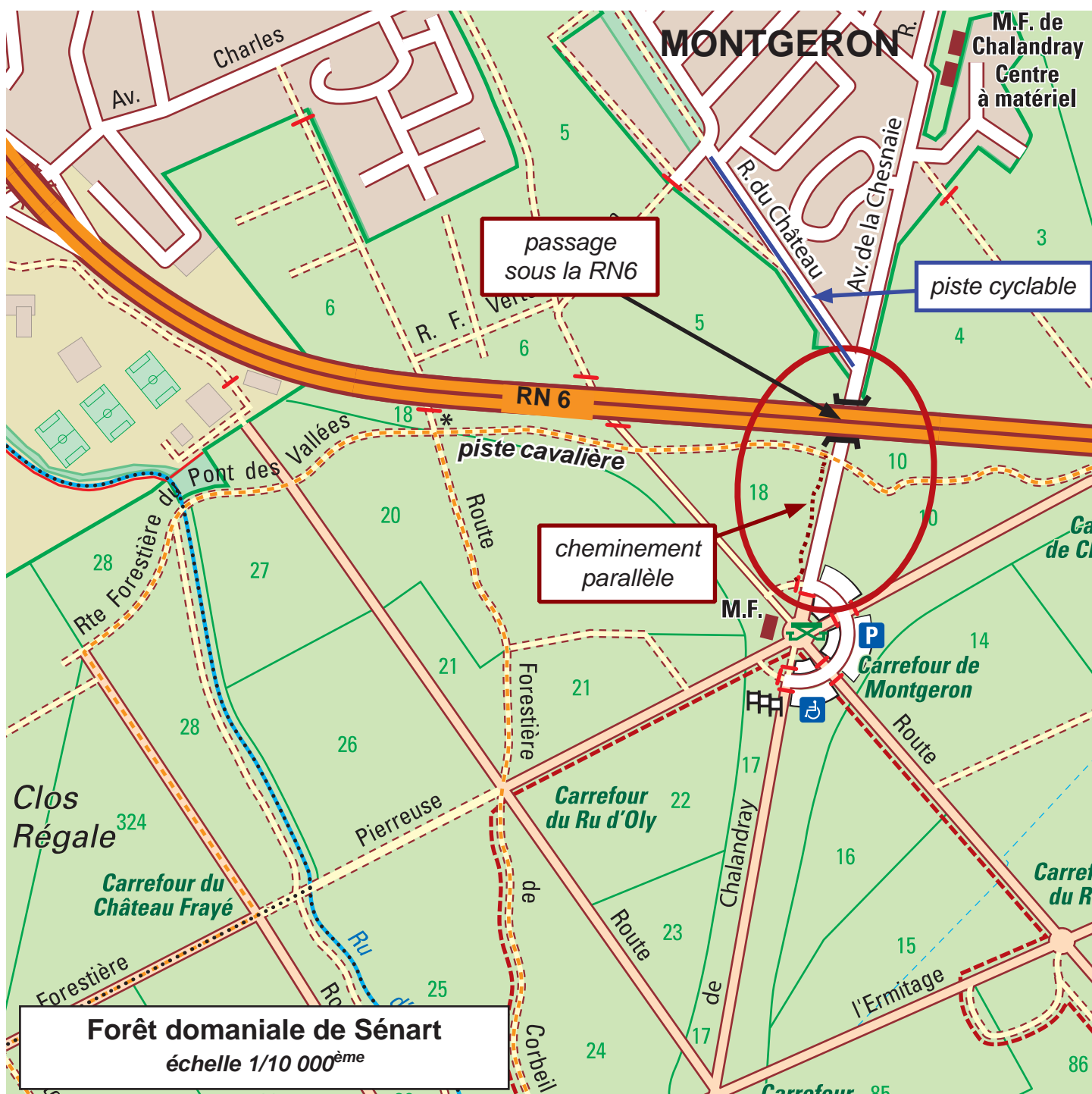
En amont et aval du passage, des ralentisseurs et une signalétique appropriée seront spécifiquement dédiés aux automobilistes (circulation alternée pour le passage sous le pont).

Les promeneurs à pied ou à vélo se verront par contre confortés dans leur traversée par des aménagements ad hoc :

- jonction au Nord avec la piste cyclable de la Route du Château.
- raccordement au Sud avec le cheminement qui serpente parallèlement à la route forestière de Chalandrey jusqu'au carrefour de Montgeron.

Devis descriptif et estimatif

Fourniture et pose de 70 ml de garde-corps « glissière mixte + rehausse »	7 500 €
Aménagement et reprise de la voirie sur ces 70 ml	2 500 €
Fourniture et mise en place de 2 ralentisseurs + signalétique (y compris sur les piliers du pont)	5 500 €
Consolidation du mur de soutènement sur 5 ml	2 000 €
Raccordements au Nord et au Sud (dont essartement et élagage sur le cheminement parallèle)	2 500 €
Montant total hors taxes	20 000 €
<i>dont maîtrise d'œuvre et prestations immatérielles (12%)</i>	2 400 €
Participation souhaitée de l'AEV (35%)	7 000 €
Participation souhaitée du FEADER	1 000 €
Participation obtenue du Cg 91 (programme 2010 voté)	8 000 €
Autofinancement ONF (20 %)	4 000 €



Forêt domaniale de Sénart
 échelle 1/10 000^{ème}